

Parking dans ancien corp de ferme non entretenue

Par **jerome62179**, le **08/01/2014** à **18:02**

bonjour

nous sommes 5 locataires vivant dans un ancien corps de ferme depuis 8 ans.

le gros soucis est la cour qui se détériore chaque année (troue, boue, etc)



nous voulions savoir si le propriétaire est obligé de l'entretenir?

si oui, comment l'y contraindre ? et que risque t'il, s'il ne fait toujours rien?

merci d'avance et bravo pour votre site.

monsieur DAMIENS